

ZFE : la chasse au pauvre est officiellement déclarée

écrit par Monique B | 3 janvier 2025



Capture écran LeHuffPost



Capture écran LeHuffPost

Déjà surnommée la « [zone à forte exclusion](#) » sur les réseaux sociaux, la ZFE (pour « zone à faibles émissions ») entre en vigueur à partir de ce 1^{er} janvier 2025. En théorie, ce dispositif présenté comme une solution pour réduire les gaz

à effet de serre émis par les véhicules les plus polluants vise à améliorer la santé publique dans les agglomérations de plus de 150.000 habitants « où les valeurs de qualité de l'air [...] sont dépassées ». Dans les faits, il va priver des millions de Français de la possibilité de circuler dans certaines zones avec leurs véhicules, jugés trop polluants.

Les nouvelles réglementations : un casse-tête chinois

C'est une mise en vigueur de la loi d'orientation des mobilités de 2019 qui s'applique à compter de ce 1^{er} janvier dans de nombreuses agglomérations de France. Elle s'appuie sur la « [Norme Euro](#) », qui indique la classe d'émissions européennes de votre voiture en fonction de la quantité de particules produites. Au total, [42 d'entre elles](#) doivent commencer ou continuer à [se conformer aux recommandations de l'OMS](#) concernant la qualité de l'air. À l'entrée des zones concernées, des panneaux indiquent, désormais, les [vignettes Crit'Air autorisées](#), allant de 1 à 5. Selon les villes, les véhicules affichant un macaron avec un chiffre trop élevé ou ne possédant pas de vignette (obligatoire) devront rester à la porte du lundi au vendredi, entre 8h et 20h, sous peine d'une amende de 68 euros, et 135 euros pour les poids lourds.

Les restrictions varient selon les villes. À Paris, Lyon, Grenoble et Montpellier, où le système est déjà en place, les règles se durcissent : en plus des véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés (soit les voitures immatriculées avant 1996, les utilitaires légers d'avant septembre 1997 et les poids lourds d'avant septembre 2001), les Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006) sont désormais bannis. Dans les autres agglomérations, les interdictions se « limitent », pour l'instant, aux véhicules non classés (NC). Cependant, les municipalités se réservent le droit d'adopter des restrictions temporaires adaptées en cas de dépassements ponctuels des seuils de pollution.

La liberté des Français dans le collimateur

Mais rassurons-nous : si la loi entre en vigueur dès

aujourd'hui, les sanctions ne tomberont qu'à partir de l'année prochaine. 2025 servira de période « *pédagogique* » pour sensibiliser les conducteurs aux enjeux écologiques et les encourager à changer progressivement d'automobiles. Ou serait-ce une façon de faire « *avalier la pilule* » aux Français qui se sont montrés défavorables aux ZFE ?

En effet, la loi passe difficilement, auprès de l'opinion publique. « *La chasse aux pauvres est officiellement déclarée* », [lit-on sur les réseaux sociaux](#) sous la mention « ZFE ». Ce qui en révolte plus d'un, c'est qu'il est désormais exigé des Français n'ayant souvent pas les moyens de s'acheter une nouvelle voiture de se séparer de leur ancienne, toujours en très bon état de fonctionnement. Beaucoup dénoncent une « *obsolescence programmée* » incitant à la consommation forcée : « *Une mesure tellement écolo qu'elle oblige à acheter des véhicules neufs qu'on ne peut pas payer* », s'indigne un utilisateur, sur X. Importer des millions de tonnes d'aliments depuis l'Amérique latine grâce aux accords du Mercosur, oui, mais laisser les Français se déplacer comme ils l'entendent, surtout pas ! Le message semble clair, l'écologie se paye au prix des plus modestes. Laurent Wauquiez, lui, dénonce « *la bureaucratie punitive et idéologique qui fracture notre pays* ».

ZFE, énième acronyme d'un pseudo-écologisme idéologique s'opposant à la ligne ferroviaire Lyon-Turin qui sortira pourtant les camions de nos vallées, mais interdisant aux classes moyennes et aux habitants ruraux d'accéder aux métropoles. Bureaucratie punitive et idéologique qui...

<https://t.co/ZiRjqtzm78>

– Laurent Wauquiez (@laurentwauquiez) [January 1, 2025](#)

À ce sujet – [ZFE : quand les « zones à faibles émissions » se transforment en « zones à forte exclusion »](#)

Pendant ce temps, les piétons des centres-villes ne sont pas inquiétés. Quant aux autres ? « *Ils n'avaient qu'à s'acheter une Tesla, comme tout le monde* », ironise un internaute.

<https://www.bvoltaire.fr/zfe-zone-a-faibles-emissions-ou-a-for>

[te-exclusion/](#)